



(26/3/18) Cette étude de [Schneider et al \(Elsevier\)](#) confirme les cancers [cérébraux](#) et cardiaques c
[américaine NTP](#), mais ic
[notamment dans un rapport remis aux autorités bruxelloises](#)

Les rats exposés à un DAS de 0,001 W/kg, soit un champ électrique de 5 V/m (1) étaient trois fois plus nombreux à être atteints d'un schwannome que ceux du groupe témoin (1,5 % au lieu de 0,5 %). Ceux exposés à un DAS de 0,1 W/kg (50 V/m) étaient un peu moins nombreux (1,2 %), sans doute parce qu'ils sont morts avant d'avoir eu l'occasion de souffrir de schwannome, l'étude ne précisant ni à quel âge ni de quoi les rats sont morts...

Ceci nous rappelle l' [étude de Lerchl](#) : une intensité plus forte ne donne pas nécessairement plus d'effets dans le domaine étudié (au delà d'une intensité seuil), mais d'autres conséquences plus graves, qui ne font pas l'objet de l'étude, surviennent.

Notons que par rapport à l'étude NTP, les rats ont été exposés 1 heure de plus (19 heures par jour). A quand une étude sur une exposition de 24 heures par jour ? Ah mais on l'a déjà ... sur les humains exposés 24h/24 aux antennes-relais. Il suffit d'observer l'évolution de la santé publique !

Au moins les rats ont eu droit à 5 heures de repos... les électrosensibles savent comme c'est appréciable.

Etude de l'Institut Ramazzini :

[Report of final results regarding brain and heart tumors in Sprague-Dawley rats exposed from prenatal life until natural death to mobile phone radiofrequency field representative of a 1.8 GHz GSM base station environmental emission : pdf](#)

L.Falcioni L.Bua E.Tibaldi M.Lauriola L.DeAngelis F.Gnudi D.Mandrioli M.Manservigi F.Manservigi

I.Manzoli I.Menghetti R.Montella S.Panzacchi D.Sgargi V.Strollo A.Vornoli F.Belpoggi

Traduction partielle :

Rapport des résultats finaux concernant les tumeurs cérébrales et cardiaques chez des rats Sprague-Dawley exposés de l'état embryonnaire jusqu'à la mort naturelle, à des champs de radiofréquences typiquement émis par les antennes-relais GSM 1,8 GHz

- effets cancérigènes de l'exposition aux radiofréquences générées par les stations de base du téléphone mobile sur les rats.
- augmentation de l'incidence des tumeurs cérébrales et cardiaques chez les rats exposés aux radiofréquences.
- appel à la réévaluation des conclusions du CIRC (Organisation Mondiale de la Santé) sur le potentiel cancérogène du RFR chez l'homme.

Conclusions

Les résultats sont cohérents avec les résultats de l'étude NTP, montrant une augmentation de l'incidence des tumeurs cérébrales et cardiaques chez les rats Sprague-Dawley exposés aux radiofréquences. Ces tumeurs sont du même histotype que celles observées dans certaines études épidémiologiques sur les utilisateurs de téléphones cellulaires. Ces études expérimentales fournissent des preuves suffisantes pour demander la réévaluation des conclusions du CIRC concernant le potentiel cancérigène des rayonnements radiofréquences .

chez l'homme.

.

.

(1) Or rien que pour l'exposition aux antennes-relais, la Région Bruxelloise permet déjà 6 V/m et la Région Flamande

.

20 V/m. La Région Wallonne ne fixe même pas de limite totale.